Pouvoir adjudicateur
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LIMOGES
Etablissement support du GHT du Limousin
2, avenue Martin Luther King
87042 LIMOGES CEDEX
Cellule de la Commande Publique
Adresse électronique :
celluledesmarches@chu-limoges.fr

CENTRE HOSPITALIER DE BRIVE
Services techniques
1 Bd du Docteur Verlhac
19312 BRIVE LA GAILLARDE CEDEX
services-techniques@ch-brive.fr

MARCHES PUBLICS ou ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES & SERVICES

MAINTENANCE ET DEPANNAGE DES PORTES AUTOMATIQUES, BARRIERES ET PORTAILS DU CENTRE HOSPITALIER DE BRIVE

Procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles R. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique

Acte d'Engagement

Consultation n° 2026-24

n° de Marché *(réservé au pouvoir adjudicateur)*													

(Cadre réservé au pouvoir adjudicateur)

Durée initiale du Marché ou de l'AC : _____ , *Reconductible :* ☐ *NON* ☐ *OUI* *et si oui,*

Nombre de reconduction(s) : ____ *Durée Totale :* _____ …

Société Titulaire du Marché : _____ ,

☐ *Lot unique,* *ou bien en cas d'allotissement,*

☐ *N° et désignation du lot :* _____ ,

Date de démarrage du marché : _____ ,

A – Identification de l'acheteur

Pouvoir Adjudicateur :	**CHU de Limoges** - Etablissement support du GHT du Limousin - Représenté par sa Directrice Générale
Type de pouvoir adjudicateur :	Etablissement public de santé.
SIRET :	26870851800017
Adresse :	2, avenue Martin Luther King - 87042 LIMOGES CEDEX
Adresse du profil acheteur :	www.marches-publics.gouv.fr

Maître d'Ouvrage :	**Centre Hospitalier de Brive**
SIRET :	261 903 108 00015
Adresse :	1 Bd docteur VERLHAC – CS 70432 19312 BRIVE LA GAILLARDE

Gestionnaire de marché (Référent administratif) :	Centre Hospitalier de Brive **Services Techniques**
Adresse électronique :	Services.techniques.brive@ch-correze.fr

Acheteur (Référent technique) : **Qualité du signataire :** **Adresse électronique :**	**Christophe DELENTE** Responsable des Marchés d'Opérations de Travaux et des Achats christophe.delente@ch-correze.fr

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 2191-60 du code de la commande publique (nantissements ou cessions de créances) et Ordonnateur :	**M. le Directeur du Centre Hospitalier de Brive**

Comptable assignataire des paiements :	**Trésorerie Hospitalière de la Corrèze** Cité Administrative Jean Montalat – 7ème étage Place Martial Brigouleix – BP 314 19011 TULLE CEDEX

B – Contractant(s)

Signataire

Nom :

Prénom :

Qualité :

☐ Signant pour mon propre compte

☐ Signant pour le compte de la société

☐ Signant pour le compte de la personne publique prestataire

et

☐ Agissant en tant que prestataire unique

☐ Agissant en tant que membre du groupement défini ci-après

☐ Solidaire ☐ Conjoint avec mandataire solidaire

Prestataire individuel ou mandataire d'un groupement

Raison sociale :

Adresse :

.....

.....

.....

Code postal :

Bureau distributeur :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Numéro SIRET :

Numéro au registre du commerce :

Ou au répertoire des métiers :

Code NAF :

En cas de groupement, cotraitant n°1

Raison sociale : ……

Adresse : ……

……

……

……

Code postal : ……

Bureau distributeur : ……

Téléphone : ……

Fax : ……

Courriel : ……

Numéro SIRET : ……

Numéro au registre du commerce : ……

Ou au répertoire des métiers : ……

Code NAF : ……

En cas de groupement, cotraitant n°2

Raison sociale : ……

Adresse : ……

……

……

……

Code postal : ……

Bureau distributeur : ……

Téléphone : ……

Fax : ……

Courriel : ……

Numéro SIRET : ……

Numéro au registre du commerce : ……

Ou au répertoire des métiers : ……

Code NAF : ……

ENGAGEMENT,

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché suivants :

- Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) et Bordereau de prix Unitaires (BPU) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dont l'exemplaire conservé par le pouvoir adjudicateur fait seul foi et ses annexes éventuelles ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) dont l'exemplaire conservé par le pouvoir adjudicateur fait seul foi et ses annexes éventuelles ;
- Ensemble des normes françaises et DTU dans leur édition en vigueur à la date de consultation ;
- Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services, approuvé par arrêté du 30 mars 2021.

Je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

Je m'engage (ou j'engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée **en euros**.

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de **4 mois** compter de la date limite de remise des offres.

C - Prix

C.1 – REPONSE INDIVIDUELLE OU MANDATAIRE

La présente offre concerne le chiffrage des prestations proposées par la société ou l'entreprise en tant que **prestataire individuel ou mandataire d'un groupement**, sans variantes alternatives ou obligatoires.

C.1.1 – OFFRE DE MAINTENANCE PREVENTIVE

Le chiffrage est détaillé dans la DPGF "de base" (hors variation des prix) annexé au présent acte d'engagement et correspond au montant global de la maintenance préventive pour la durée initiale du marché (en chiffres).

Montant hors TVA	…… euros
Taux de TVA (20 %)	…… euros
Montant TVA incluse	…… euros

Montant global HT de la solution de base (en lettres)

……
……..

Montant global TTC de la solution de base (en lettres)

……
……..

C.1.2 - OFFRE DE MAINTENANCE CORRECTIVE

Le présent marché comporte une partie à bons de commande (sur devis préalable) conformément aux dispositions des articles L.2125-1 et R. 2162-1 du code de la Commande Publique pour la maintenance corrective. Les bons de commandes seront émis au fur et à mesure des besoins en application des articles R. 2162-2 2°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la Commande Publique sans montant minimum et un montant maximum en valeur de 20 000€ HT pour la période initiale du marché et les éventuelles reconductions. Le montant maximum total de l'accord-cadre, reconductions comprises, est donc fixé à **80 000 € HT sur sa durée maximale de quatre ans**.

C.2 - GROUPEMENT D'ENTREPRISES,

C.2.1 - OFFRE DE MAINTENANCE PREVENTIVE

La présente offre concerne le chiffrage des prestations visées au C.1.1 proposée par un groupement d'entreprises, décomposée de la façon suivante :

Statut	Nature de la prestation	Part (%)	Montant HT
Mandataire			
Cotraitant 1			
Cotraitant 2			

C.2.2 - Sous-traitance envisagée et déclarée en cours d'exécution

Nature de la prestation	Montant HT

L'acte spécial de sous-traitance (formulaire DC4) est joint au présent document ? ☐ OUI ☐ NON

D - Durée du marché ou de l'accord-cadre

Le marché est conclu pour une durée initiale courant à compter du **1er janvier 2027 jusqu'au 31 décembre 2027**. Dans l'hypothèse où la notification serait postérieure à cette date, le point de départ de la durée initiale est fixé à la date de notification.

Le marché pourra être reconduit de manière **TACITE 3 fois** par période de **12 mois** à compter de sa date anniversaire. Le marché ne pourra pas excéder 48 mois toutes périodes de reconduction confondues.

Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction conformément aux dispositions de l'article R. 2112-4 du Code de la commande publique.

Dans le cas de décision de ne pas reconduire le marché, le pouvoir adjudicateur prendra une décision de non reconduction par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 30 jours avant la fin de la durée de validité du contrat.

Le titulaire ne pourra ni s'opposer à la décision de non reconduction, ni prétendre à une quelconque indemnité.

E - Paiement

E1- Désignation du (des) compte(s) à créditer

Titulaire	Etablissement	Agence	Compte	Banque	Guichet	RIB

(Joindre obligatoirement un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal)

E2 – Avance

(article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance(*) : ☐ NON ☐ OUI

() Cocher la case correspondante ;*
en cas d'oubli et/ou sous silence, le candidat renonce au bénéfice de l'avance.

F – Signature électronique du marché par le titulaire

La signature électronique du marché doit être effectuée par le titulaire individuel ou, en cas de groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement (dans ce dernier cas reproduire autant de fois que nécessaire le tableau de signature ci-dessous).

J'accepte sans réserve les clauses du présent marché, ainsi que toute autre pièce du marché dont l'original conservé par le pouvoir adjudicateur fait seul foi.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) *Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente (fournir délégation de pouvoir et/ou signature impérativement).*

G – Décision du Pouvoir adjudicateur & signature de l'Acheteur

La présente offre est acceptée

A Brive, le :_____,

Pour le CH de Brive,
Responsable habilitée à signer
le marché

H – Notification du marché

En cas de remise contre récépissé :

(Le titulaire complète & signe la formule ci-dessous)

« *Reçue à titre de notification copie du présent acte d'engagement* »

A :_____, le :_____,

Signature du titulaire,

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)